

Commune de

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU

de la séance du Conseil municipal du Vendredi 10 juillet 2020

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 15

votants : 17

Date de convocation :

06/07/2020

L'an **deux mille vingt le 10 juillet**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle St-François, sous la présidence de M. Sébastien SCHERMA, Maire de VAL DE CHAISE.

Présents : SCHERMA Sébastien, LEMBERT Laure, PECCOUD John, APONI, Laurent, CARTIER Corinne, GEORGET Mathieu, MERMIER François, LOCATELLI Florent, LEFEBVRE Laetitia, UTILLE Aurélien, CUVEX MICHOLIN Alexandra, FAVRE BONVIN Kelly, VALLET Nicolas, BOSC Mélodie, MERMIER Audrey, ELPHEGE Dina.

Excusés : LUCIANI Michel (procuration donnée à M. SCHERMA), DUCRUET Alain, MAIRE Nathalie, UTILLE Aurélien (procuration donnée à Mme Alexandra CUVEX MICHOLIN)

En préambule, M. le Maire précise que M. LUCIANI est excusé car il représente la commune lors d'une autre réunion importante.

Le quorum étant atteint, Mme Laure LEMBERT est nommée **secrétaire de séance**.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

✓ **après en avoir délibéré, prend acte des délégués et suppléants pour les sénatoriales du 27 septembre et prend note** qu'un exemplaire du procès-verbal de l'élection du délégué et des suppléant sera annexé au procès-verbal de séance du présent Conseil Municipal.

La liste de délégués et suppléants présentée a obtenue 16 voix (16 pour et un blanc) et sont donc proclamés élus délégués au 1^{er} tour :

Délégués

- 1- Sébastien SCHERMA
- 2- Laure LEMBERT
- 3- Michel LUCIANI
- 4- Audrey MERMIER
- 5- John PECCOUD

Suppléants

- 1- Kelly FAVRE BONVIN
- 2- Laurent APONI
- 3- Mélodie BOSC

✓ **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Fixe à huit personnes le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS (quatre conseillers municipaux et quatre membres extérieurs),.

Fixe la composition du Conseil d'Administration du CCAS comme suit :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
Président : Sébastien SCHERMA
Membres Conseil Municipal
Dina ELPHEGE
Mélodie BOSC
François MERMIER
Corinne CARTIER

Charge Monsieur le Maire de nommer par arrêté les quatre membres extérieurs au Conseil.

Précise que cette délibération annule et remplace la délibération n° 2020-6-3 du conseil municipal du 08 juin 2020.

19h21 : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Val de chaise, le 17 juillet 2020

Le Maire,

Sébastien SCHERMA.

